

Le CAUE, un outil au cœur des dispositifs de transition

Le CAUE du Jura est un acteur majeur de l'ingénierie dans le département en contribuant à une vision dynamique des projets, à l'émergence de nouvelles démarches, méthodes et outils.

Organisme départemental, le **CAUE** est né de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977 et mis en place à l'initiative du conseil départemental du Jura dès 1979. Le **CAUE** conseille et accompagne les collectivités locales dans la définition et la concrétisation de leurs projets d'aménagement et de construction, ainsi que dans la compréhension des politiques sectorielles de l'Etat. Grâce à une équipe de 4 architectes, d'une paysagiste, d'une documentaliste, d'une assistante et d'un directeur totalement mobilisée. Les interventions peuvent concerner tous types de projets, les projets architecturaux tels que la réalisation de bâtiments neufs ou de la réhabilitation, cela peut-être une mairie, une médiathèque, une salle des fêtes, une maison de santé ou une brigade de gendarmerie... Dans le domaine de l'aménagement et du paysage, le **CAUE** est un acteur au côté des collectivités, que ce soit dans les opérations cœur de village, les entrées et traversées de village, espaces verts publics, la mise en valeur du patrimoine ou encore la valorisation des circuits touristiques.

Le **CAUE** est avant tout un outil d'aide à la décision puisque sa mission s'exerce en amont de l'intervention du maître d'œuvre. Le **CAUE** intègre à toutes les étapes la dimension humaine qui doit être au cœur des projets, cela implique d'agir collectivement afin de prendre en compte l'ensemble des dimensions et en privilégiant le dialogue.

Accompagnement, conseil, formation et sensibilisation

L'accompagnement des territoires est protéiforme, du simple conseil au projet d'aménagement plus conséquent aux sollicitations dans le cadre de « *petites villes de demain* » ou des ORT et des renouvellements urbains. Le **CAUE** peut accompagner les collectivités autour des enjeux environnementaux et il est au cœur des dispositifs de transition dans lesquels notre société s'est engagée et qui nous emmènent vers une évolution de nos modes de vie.

Pour ce faire le **CAUE** dispose parmi ses missions au-delà du conseil, des missions de formation et de sensibilisation qui interviennent tant au profit des élus du territoire, des établissements d'enseignement mais aussi du grand public comme ce fut le cas en décembre dernier lors de la deuxième édition de rencontres du territoire au Moulin de Brainans.

Enfin le **CAUE** peut accompagner totalement gratuitement, en amont de leur projet, les particuliers qui nourrissent un projet de construction, d'auto-construction, d'extension, de réhabilitation. Des permanences se tiennent au **CAUE** ou dans les communautés de communes afin d'assurer une plus grande proximité.